****

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Ternat, le 2 mai 2017

*Enquête : le tableau peu reluisant des lieux de travail en Belgique*

**Quand le lieu de travail vire au cauchemar et fait fuir le travailleur**

**Mauvaise odeur, nuisances sonores, températures extrêmes, manque d’espace, voire danger avéré : autant de facteurs qui suscitent le malaise au travail. Tant et si bien que les travailleurs en deviennent démoralisés ou malades, quand ils ne démissionnent tout simplement pas. C’est ce que révèle une** [**enquête\* menée par Manutan**](http://www.manutan.be/blog/category/plaisir-au-travail/?lang=fr) **auprès de quelque 900 Belges actifs.** **L’entreprise entend ainsi tirer la sonnette d’alarme auprès des employeurs belges, résultats de sondage à l’appui. Car « on ne peut minimiser l’importance d’un lieu de travail agréable » selon Lydia Rongen, HR Manager Benelux chez Manutan.**

La moitié des personnes interrogées estiment qu’un lieu de travail hostile impacte directement leur motivation. Presque 1 personne sur 5 déclare être plus souvent malade de ce fait. Pour 26 % des travailleurs, un lieu de travail désagréable constitue même une raison suffisante pour chercher un autre emploi. Au bureau comme dans les entrepôts et les ateliers, 40 % des travailleurs sont moins performants quand le cadre est peu propice au travail.

**Top 5 des nuisances au travail**

Trop bruyant selon 1 travailleur sur 3 (32 %)

Trop froid selon 1 travailleur sur 4 (24 %)

Malsain selon 1 travailleur sur 6 (16 %)

Trop sale selon 1 travailleur sur 6 (16 %)

Mauvaise odeur selon 1 travailleur sur 7 (15 %)

**Nuisances sonores**

Il est assez frappant de constater que le bruit, numéro un des nuisances au travail, est presque aussi présent dans les bureaux (31 %) que dans les entrepôts et les ateliers (34 %). L’un des employés de bureau interrogés déclare d’ailleurs ne plus vouloir travailler à côté de l’imprimante. Les travailleurs sont aussi fortement dérangés quand ils sont assis trop près les uns des autres et qu’ils peuvent littéralement suivre les conversations téléphoniques de leurs collègues. Le fait de travailler dans un bureau paysager est donc loin de remporter la préférence des travailleurs (9 %). Les employés de bureau préfèrent travailler depuis un bureau qui leur est réservé (38 %) ou dans un espace de travail personnel (32,5 %).

**Trop peu d’influence individuelle**

Selon 1 travailleur sur 10, la situation sur le lieu de travail est dangereuse. Cette proportion passe à 1 sur 7 dans les entrepôts et les ateliers. Le risque est d’autant plus grand que les travailleurs n’ont que peu d’influence, sinon aucune (c’est le cas pour 25 % d’entre eux dans les entrepôts et les ateliers et pour 31 % du personnel de bureau). Manutan estime que les travailleurs sont pourtant les mieux placés pour connaître la situation et l’améliorer si on leur laisse la marge de manoeuvre pour le faire. Lydia Rongen : « Je conçois que beaucoup de travailleurs se laissent aller à la fatalité, certains allant même jusqu’à démissionner. Mais l’employeur et les travailleurs ne pourraient-ils pas simplement se concerter pour arranger la situation ? Trouver les moyens de stimuler la motivation, de retenir les travailleurs au lieu de les faire fuir, tout cela nécessite que l’employeur remette en question le lieu de travail et prenne des mesures concrètes avec les travailleurs. Chez Manutan, par exemple, nous avons commencé par dresser une liste de plaintes, de souhaits et de solutions envisageables. Et trouver une solution est souvent bien plus simple qu’on ne le croit. Nous fournissons également une foule d’informations pratiques à ce sujet dans nos [blogs](http://www.manutan.be/blog/category/plaisir-au-travail/?lang=fr). »

\**Enquête réalisée à la demande de Manutan auprès de 1804 travailleurs, dont 906 Belges.*

**À propos de Manutan**
Manutan est le plus grand fournisseur d’articles de bureau, entrepôt, atelier et terrain en Belgique et aux Pays-Bas. Plus de 80 000 articles sont livrés par le biais des catalogues, du centre de contact et du site Internet. Nous couvrons le transport et le stockage internes, en passant par les outils et la sécurité. Manutan fournit également des conseils et des services pour les projets d'aménagement complets, l'exportation et les systèmes d'achat efficaces.

La société fait partie du Manutan Group international, leader européen dans le domaine des fournitures industrielles. Le groupe compte 25 succursales dans 17 pays d'Europe. Grâce aux quelque 2.000 collaborateurs et 200.000 articles différents, plus de 1.000.000 clients sont servis. La vision du Manutan Group se caractérise notamment par l'établissement de relations chaleureuses, sincères et personnelles avec les clients. « Entreprendre pour un monde meilleur », voilà notre devise. [www.manutan.be](http://www.manutan.be/fr/mab) et [www.manutan.be/blog](http://www.manutan.be/blog/?lang=fr)

**Note destinée à la rédaction et non à la publication :**

Pour obtenir davantage d'informations sur Manutan et ses initiatives, vous pouvez contacter :

**Manutan**

Filip Van den Abeele – Sales Operations Director

Tél.: 02 583 51 99

E-mail: filip.vandenabeele@manutan.be

Site internet: [www.manutan.be](http://www.manutan.be/fr/mab)

ou

Ward Vanhee

Tél. : +32 (0)2 773 50 26

E-mail : wv@twocents.be

Vous pouvez obtenir la photo en haute résolution et le communiqué de presse en version numérique via ce lien vers notre espace presse : <http://manutan.media.twocents.be/>